

Vertraulich

VERHANDLUNGSPROTOKOLL

der 11. Sitzung des Bundesrates
vom 1. April 1992

En ouvrant la séance, et en l'absence de M. Cotti qui se trouve en visite aux Etats-Unis, le Président Felber présente à M. Delamuraz les vœux d'anniversaire les plus sincères du Conseil.

Altersrücktritt des PTT-Präsidenten

Der Rat billigt einen von der Bundeskanzlei vorgelegten neuen Dankesbrief mit einer geringfügigen Aenderung. Solche Schreiben anlässlich des Rücktrittes von höheren Beamten sollten weniger formalistisch verfasst werden und nicht nur ein Curriculum vitae enthalten.

Négociations du GATT

M. Delamuraz renseigne le Conseil sur les discussions que la délégation du Conseil pour les affaires économiques a eues la veille avec les plus hauts représentants des milieux paysans, ainsi que sur les contacts qu'il a eus lors de la réunion de l'OCDE de Paris avec de nombreux ministres de l'agriculture. Ces contacts confirment que, de plus en plus, la négociation se limite à deux partenaires: les Etats-Unis et la CE, les autres pays ne comptant pas ou peu. L'adaptation du mandat de négociation est un pas minimum et réaliste si l'on veut que la Suisse reste en lice. En faisant une offre différente des propositions initiales le Conseil fédéral ne prend aucun engagement. Le Conseil approuve la modification du mandat, et discute la question du référendum, toujours plus probable, contre les résultats de la négociation du GATT, ainsi que de la date de 2003 qui est jugée trop proche. Seul un engagement dans le temps, à l'instar des autres pays, permettra d'obtenir des exceptions, même si cette date a un certain caractère illusoire.



Programme de construction des routes nationales

Le programme proposé par M. Ogi est adopté après que la démonstration ait été faite que, les prochaines années, la Suisse romande bénéficiera de sommes plus importantes que la Suisse alémanique. M. Delamuraz souligne que lors du débat au Conseil national sur la situation économique, on a beaucoup parlé de la relance par le biais des constructions autoroutières, même si dans le domaine de l'infrastructure la crise est moins évidente que dans celui des bâtiments administratifs et du logement. M. Ogi souligne qu'il est difficile de mettre en chantier plus de routes car le Parlement, même s'il a approuvé des motions dans ce sens, a en même temps coupé les crédits et, d'autre part, les cantons n'ont pas de projet prêts.

Bundesamt für Kommunikation

Bundesrat Stich s'oppose à l'initiative de créer 17 postes dans les entreprises de PTT par le biais de crédits complémentaires du BAKOM. Il n'est pas bon de créer autant de postes à la fois, et le nouveau service doit d'abord définir ses tâches. Le domaine de compétence du BAKOM ne doit pas être réduit. En outre, le Conseil fédéral a déjà le 22 janvier décidé de verser des crédits complémentaires. Le Conseil fédéral confirme donc sa décision.

Förderung konzessionierter Transportunternehmungen

La question est posée de savoir si les chemins de fer rhodans doivent être intégrés. Cette mesure n'est ni rentable ni prioritaire. Le Conseil fédéral Ogi comprend la question, car il s'est lui-même opposé au Parlement, mais on a maintenant des discussions avec les cantons intéressés. Une autre attitude serait contraire à la confiance. C'est très important pour la NEAT, les cantons de la Suisse orientale qui ont promis de s'acquiescer. Les propositions seront donc acceptées.

Nominations à l'OFAG et aux PTT

MM. Delamuraz et Ogi illustrent les raisons qui les ont poussés à proposer M. Hans Burger à la tête de l'OFAG et le Prof. Rühli à la présidence de la direction générale des PTT. Différentes questions sont soulevées: à propos de M.

Burger, qui reprendra le domaine qu'il occupe maintenant? Comment est réglée la question de la caisse de retraite? Quant à M. Ruhli, si ses qualités d'expert sont unanimement reconnues, il n'a jamais dirigé lui-même une entreprise. Ne faut-il pas chercher quelqu'un de l'intérieur? La question de son appartenance à un conseil d'administration devrait être revue. Etant donné l'absence de M. Cotti, le Conseil décide de différer ces deux nominations, dont l'importance exige la présence de tous les membres du Conseil même si le risque d'indiscrétions ne peut être exclu.

Aussprachen

Déclarations du Conseil fédéral à la radio et à la TV

Le Conseil prend acte des réflexions de la Chancellerie fédérale et approuve la proposition de s'en tenir à la pratique actuelle. Quant à la répartition pour le 17 mai, M. Koller a des doutes sur l'opportunité de ne faire qu'une seule déclaration pour la technologie génétique, le service civil et le droit sexuel. La réforme dans le domaine de la technologie génétique est très importante et les oppositions se manifestent. D'autre part, il faudrait éviter de faire 5 déclarations à la radio et 5 à la télévision. Le Conseil décidera la semaine prochaine.

Programme de revitalisation de l'économie suisse

M. Delamuraz commente sa note de discussion qui, dans sa nouvelle version, tient compte des remarques exprimées dans les co-rapports. Les conclusions du document devraient accompagner le Conseil dans toutes ses réflexions ultérieures. Au niveau de tous les départements concernés, il faut maintenant traiter les différents sujets afin qu'au mois d'août, il soit possible de faire le point de la situation. Toute cette opération comporte deux risques. Le premier est que les économistes purs s'opposent à ce qu'une composante sociale minimale soit encore prise en compte. Le deuxième est que l'Etat est une entreprise qui doit tenir compte de l'économie. Après avoir souligné que des résistances à l'élimination des ententes cartellaires sont attendues, M. Delamuraz parle du document mis au point par un groupe de représentants des milieux de l'économie sous la présidence de David de Pury. C'est à la suite de la publication du livre très critique sur les conditions-cadre de l'économie suisse de Leutwyler et autres que le chef du DFEP a invité ces personnalités à un dîner au cours duquel il les a encouragés à concrétiser leurs critiques, c'est-à-dire à

formuler des propositions concrètes. C'est ce que, sous la conduite de M. de Pury, un groupe de représentants de l'économie privée a fait dans un document que M. Delamuraz remet, pour connaissance et à titre non officiel, aux membres du Conseil.

Bundesrat Koller bezeichnet es als notwendig, die Frage der Sperrfrist für den Verkauf nichtlandwirtschaftlicher Grundstücke aus dem Programm zu streichen. Nachdem das Parlament mühsam einen Kompromiss gefunden hat, ist es nicht angebracht, die Frage erneut aufs Tapet zu bringen. Bundesrat Delamuraz ist damit einverstanden.

Bundesrat Ogi beurteilt das Papier als positiv. Die Stossrichtung ist gut, auch wenn noch nicht viel Konkretes vorliegt. Wichtig ist die Stärkung unserer Position auf den Weltmärkten. Die weiteren Arbeiten sollten rasch vorangetrieben werden. Dabei müssen die Fachdepartemente und die Regiebetriebe die Verantwortung in den jeweiligen Bereichen tragen können.

Skeptischer zeigt sich Bundesrat Stich. Hat man den EWR bereits aufgegeben? Man hat den Eindruck, das Aussprachepapier sei als Alternative zum EWR gedacht. Falls der EWR zustandekommt, haben Bundesrat und Verwaltung mit diesem Vertrag genug zu tun. Viele der vorgeschlagenen Massnahmen müssen ohnehin zusammen mit dem EWR erledigt werden.

Es ist nicht ganz klar, ob im Anhang nur Beispiele erwähnt werden, oder ob es sich dabei um das ganze Programm handelt. Hier ist eine falsche Aussage zu korrigieren, denn es ist nicht möglich, ein strukturell neutrales Steuersystem zu schaffen. Auch wäre es illusorisch, rasch an eine Mehrwertsteuer zu denken. Um eine Deregulierung zu erreichen, sollte man anstelle des umfassenden Programms eher im Landwirtschaftsbereich konkrete Massnahmen treffen. Auch sind die vorgesehenen Fristen viel zu kurz.

Bundesrat Villiger unterstreicht, dass das zur Diskussion stehende Programm Probleme aufwirft, die mit unserem Staatsverständnis zusammenhängen. Auch wenn wegen der Budgetprobleme vermehrt Verteilungskämpfe stattfinden, darf nicht vergessen werden, dass dem Staat nur ein gewisser Handlungsspielraum verbleibt wenn die Wirtschaft mitzieht. Der Wettbewerbsdruck auf den Wirtschaftsstandort Schweiz nimmt zu. Was stimmt nicht mehr und was hat sich geändert? Dies ist die Frage, die man sich stellen muss. Die Lage im Ausland hat sich verbessert. Die Schweiz genießt nicht mehr uneingeschränktes Vertrauen, in vielen Bereichen haben zu schnelle Aenderungen stattgefunden, die Regelungsdichte hat zugenommen, der Sinn für die Eigenverantwortung ist verlorengegangen: dies sind die wichtigsten Antworten. Aber man sollte nicht nur an die wirtschaftlichen, sondern auch an die gesellschaftlichen und die politischen Rahmenbedingen

denken. Viele Splittergruppen agieren so, dass sie die Wirtschaft ständig schikanieren, so dass die Investitionen

in diesem Land immer weniger attraktiv sind. Dazu kommen noch der Missbrauch der Volksrechte und die sogenannte Beschwerdedemokratie. Alle diese Fragen sollten ebenfalls berücksichtigt werden. Für Bundesrat Villiger sind die Ansätze im Mitbericht des EDI fragwürdig, denn die Förderungspolitik muss Grenzen haben.

Le Président Felber souligne qu'une politique de déréglementation ne peut être instaurée en Suisse seulement car les règles doivent être harmonisées sur le plan international. Aussi n'est-il pas possible de supprimer simplement les règles dans le secteur social et dans le domaine de l'environnement. De maints points de vue, il est fort ambitieux de vouloir retenir la date du 26 août.

M. Delamuraz prend position sur les différentes questions posées en soulignant que l'essentiel est de lancer un programme et d'avoir un état d'esprit qui permette d'analyser des questions qui sortent de la routine. Nous sommes confrontés à une situation dont on ne mesure pas encore assez la détérioration. Il suffit de penser à la décision de Ciba Geigy d'installer en France son nouvel institut de recherches et à la nouvelle initiative contre la visisection. La Suisse n'est plus en mesure de présenter une image de stabilité et de continuité politique si les décisions importantes, telles l'adhésion au FMI et la NLFA, sont mises en doute. Cette situation est exploitée par l'étranger. En répondant à M. Stich, le chef du DFEP souligne que le programme ne doit pas être interprété en tant que solution de rechange à l'EEE, car celui-ci ne règle pas tous les problèmes. L'annexe ne doit pas être considérée en tant que doctrine à suivre, mais indiquer seulement dans quels domaines la réflexion est prioritaire. C'est la tâche des départements compétents d'étudier et proposer les mesures qu'ils jugent importantes. C'est la raison pour laquelle on a renoncé à présenter des propositions plus concrètes. Le Conseil devrait suivre d'une manière générale les indications de la note de discussion, charger les départements de formuler le programme définitif jusqu'au mois d'août et de se référer à "Ordnungspolitik" dans tous les messages au Parlement.

Bundesrat Stich zeigt sich nach wie vor nicht überzeugt. Es ist eine Zumutung, ein solches Programm in die Wege zu leiten, denn dadurch schafft man zusätzliche Bürokratie. Zuerst müsste man wissen, was der Rat genau will. Mit solchen Uebungen schafft man zusätzliche Zweifel betreffend die Lage der Schweiz, so wie die Banken sich selbst geschadet haben, indem sie sich ständig über die Nachteile der Stempelsteuer beklagt haben. Das Vertrauen in unsere eigenen Kräfte wird durch eine solche Uebung zusätzlich geschwächt. Eine Arbeitsgruppe sollte deshalb zuerst Prioritäten setzen, damit das Programm auch konkreter gestaltet werden kann.

M. Delamuraz souligne qu'il faut avoir le courage de faire une autocritique qui soit constructive. C'est l'effet de cette démarche. A contrario, si l'on pense qu'on a toujours bien fait, on risque d'arriver trop tard avec des corrections de trajectoire. Néanmoins, il est d'accord de renvoyer la décision et de présenter au Conseil une note montrant ce qui est réalisé par le CEEC et ce qui doit être fait en dehors du CEEC.

Initiative de l'USP - contre-projet direct

Le chef du DFEP explique les raisons qui rendent un contre-projet de niveau constitutionnel nécessaire. L'initiative de l'Union suisse des paysans pour une agriculture compétitive et respectueuse de l'environnement risque d'être acceptée. En effet, si le premier paragraphe ne pose pas de problèmes, il en va différemment des deux autres qui ne doivent pas trouver place dans la constitution. En tant que contre-projet, le 7e rapport sur l'agriculture n'entre plus en ligne de compte, car cette carte a déjà été jouée. Il faut donc un autre contre-projet. Le Conseil accepte cette proposition et charge M. Delamuraz de présenter un message dans ce sens.

Umfragen

BR Ogi

- bedauert, dass die Fragen im Zusammenhang mit der Finanzierung der NEAT mit den neuen Anleihen des Bundes vermischt wurden.
- möchte über die von Bundesrat Stich versprochenen Erklärungen betreffend die Umfrage des Personalamtes diskutieren.
- hat drei schriftliche Berichte über seine internationalen Kontakte eingereicht.
- Die Swissair hat wieder einen Reingewinn erwirtschaftet.
- wird am Montag in Budapest mit seinem ungarischen Kollegen eine offizielle Aussprache führen.

BR Stich

- Die Anleihen des Bundes werden sich 1992 auf 8 Milliarden belaufen. Dies wird sich auf die Zinssätze negativ auswirken.
- wird über die Umfrage des EPA nächste Woche berichten. Eine Diskussion ist sinnvoll.
- Das Aide-mémoire hätte geschlechtsneutral formuliert werden sollen. Ist alles, was in diesem Dokument nicht geregelt ist, erlaubt?
- wünscht, dass der Rat erneut über die Drogenfrage diskutieren kann. Es ist eine sehr aktuelle Frage, vor allem nachdem auch der Kocherpark in Bern geschlossen worden ist.

BR Koller

- wird über seinen Besuch in den USA schriftlich berichten. Es war eine sehr positive Reise, die viele Kontakte ermöglicht hat.
- durch Präsidialverfügung wurde das neue Aktienrecht auf den 1. Juli in Kraft gesetzt.

BR Villiger

- hat eine Offerte für die Gratismitgliedschaft bei Green Peace erhalten. Haben andere Bundesräte auch solche Anfragen? Dies ist nicht der Fall, so dass eine persönliche Absage erfolgen wird.

Chanc. Couchepin

- informe des améliorations de la procédure de co-rapport mises au point par la conférence des secrétaires généraux. Le Conseil en prend acte et en autorise la mise en application à titre d'essai;
- avec le Président Felber, M. Delamuraz et M. Koller, il sera nécessaire de trouver une date

pour une rencontre avec les responsables du Parlement en vue de la planification de l'examen du dossier européen. Des propositions écrites seront faites.

- pour tenir compte des engagements de M. Ogi, la séance spéciale du 29 avril ne débutera qu'à 18 heures.

- invite les membres du Conseil à lui rendre ou à détruire les anciens aide-mémoires.

Prés. Felber

- le Conseil de sécurité de l'ONU a voté des sanctions contre la Libye. On en étudie les effets pour la Suisse, surtout pour ce qui a trait aux 3 vols de Swissair qui devraient être supprimés. Il sera probablement impossible à la Suisse de ne pas s'associer à ces sanctions, même si du point de vue du droit international public, la démarche des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne est illégale du fait qu'on exige l'extradition de ressortissants libyens.

- le différend avec l'Iran s'envenime. Le DFAE a pris des mesures de rétorsion et limite également la mobilité des membres de l'ambassade d'Iran à Berne. Au citoyen suisse arrêté à Téhéran, on reproche d'avoir participé à une fête avec des militaires iraniens au cours de laquelle on a tenu des propos libres et consommé de l'alcool. L'Iran ne fait aucune campagne de presse contre la France qui est à l'origine de l'arrestation de M. Sahkarki pour ne pas susciter la réaction de la CE, mais s'en prend à la petite Suisse. Le danger existe que quelque jours seulement après l'extradition de Sahkarki en France, il soit expulsé malgré les promesses du juge d'instruction d'utiliser de façon très stricte ses pouvoirs.

- fera probablement des propositions pour la reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine.
- invite les membres du Conseil à la prudence quant aux déclarations publiques sur le moment d'une demande d'adhésion à la CE. Les propos de MM. Ogi et Koller ont été mal repris par la presse. M. Ogi souligne que cette prudence devrait être de mise aussi pour le chef du Bureau de l'intégration, qui a parlé d'une demande le plus tôt possible. M. Koller partage cette critique. M. Spinner est allé encore plus loin en accusant publiquement certains conseillers fédéraux de "indécis". Il n'est pas admissible que des fonctionnaires critiquent des membres du Conseil fédéral.

3.4.1992 AC/pf

CHANCELLERIE FEDERALE

geht an:

- Departementsvorsteher (7)
- Bundeskanzler (1)
- Vizekanzler / in (2)